



# DÉLIBÉRATION

## du 25 mars 2025

Présents : 23 Excusés : 2 1 pouvoir Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<b>L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire.</b>  <b>Étaient présents :</b> M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Noëlle BICHON, Mme Laura BRETAUD, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Maria COURTAY, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, Jérôme LECERF, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU <b>Étaient absents excusés :</b> M. Frédéric LEGRAS (ayant donné pouvoir à Maria COURTAY), Rosalie OUTIN <b>Assistaient également au titre des services :</b> Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX <b>Secrétaire de séance :</b> Noëlle BICHON <b>Date de la convocation :</b> 12 mars 2025
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <b>26 MARS 2025</b> Publiée, le <b>8 MARS 2025</b> Notifiée, le	
<b>Délibération n°25.2.11</b>	<b>FINANCES</b> <b>Création Autorisation de Programme / Crédits de paiement – Aménagement voirie Etourneaux</b>

Madame Le Maire rappelle la délibération n° 25.1.25 du 25/02/2025 validant le projet de maîtrise d'œuvre pour la conception de l'aménagement et le suivi des travaux de voirie aux Etourneaux.

Considérant la nécessité d'aménager la voirie du secteur des Etourneaux, rue des Coudrais et des Tourtereaux, pour sécuriser les déplacements et faire une place au cheminement doux, la municipalité a validé le projet d'aménagement études et de travaux.

Le coût global des travaux est évalué à 1 728 000€ TTC.

Le montant global et les crédits de paiements par années sont détaillés ci-dessous, toutes taxes comprises.

N° AP/CP	Intitulé	Montant de l'autorisation de programme	CP 2025 prévisionnels	CP 2026 prévisionnels	CP 2027 prévisionnels
25_04	Aménagement voirie Etourneaux	1 728 000 €	38 400 €	524 800 €	1 164 800 €

Cette AP/CP figurera dans l'opération 25-04 «Aménagement voirie des Etourneaux » du budget municipal qu'il convient de créer en tant qu'opération d'équipement budgétaire et niveau de vote.

### **Après avoir entendu cet exposé,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2311-3 I ;

**Vu** l'instruction M57 ;

**Considérant** que le vote en autorisation de programme et crédit de paiement, AP /CP est nécessaire au montage du projet de l'Aménagement voirie Etourneaux ;

**Considérant** la présentation en commission des finances des 19 février et 5 mars 2025 ;

**Considérant** les documents d'analyse remis aux élus et présentés en séance ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :**

- ▶ **AUTORISER** le vote en autorisation de programme et crédit de paiement, AP /CP nécessaire au montage du projet de l'aménagement de la voirie des Etourneaux ;
- ▶ **DECIDER** de voter le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement relatifs aux d'aménagement de la voirie des Etourneaux détaillé dans le tableau ci-dessus ;
- ▶ **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2025

Noëlle BICHON  
Secrétaire de séance



Le Maire,  
Nadine YOU

